

CHARTRE

VISION

Le système économique mondial et les modèles de société de consommation ont démontré leurs limites. Ils produisent pauvreté, exclusions sociales, économiques, culturelles et politiques ; ils marginalisent un grand nombre de personnes ; ils provoquent migrations massives, dégradation de la planète et exploitation des richesses au bénéfice d'une minorité. De manière générale, ils renforcent les déséquilibres mondiaux.

Sur base de ce constat, la vision du monde idéal que nous voulons contribuer à construire est la suivante :

- le Nord et le Sud du globe ne forment qu'une seule Terre solidaire ;
- l'Homme est au centre des préoccupations et est reconnu dans sa diversité ;
- chacun a accès aux droits fondamentaux (nourriture, santé, éducation) et aux autres droits humains (liberté d'expression, accès au travail, citoyenneté, etc.);
- dans ce monde les valeurs-clés sont : équité dans le respect des différences, équilibre, réciprocité, échange, connaissance mutuelle, dialogue, gestion participative ;
- une harmonie est établie entre l'Homme et son environnement.

MISSION

Autre Terre est une ONG (Organisation Non Gouvernementale) belge de développement, d'origine populaire, faisant partie du Groupe Terre (ensemble d'entreprises et d'associations toutes basées sur l'économie sociale et solidaire, actives au Nord et au Sud). Elle vise à contribuer :

1. à l'amélioration de la qualité de vie des populations défavorisées partout dans le monde ;
2. au développement, à la promotion et à l'échange des valeurs et des pratiques de l'économie sociale et solidaire, que nous définissons de la façon suivante :
 - une économie transparente qui favorise la participation (par l'accès à l'information, par une dynamique d'éducation permanente et par un processus de décision démocratique) ;
 - une économie mondiale juste et solidaire (par la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus) ;
 - une économie où chacun a sa place (par l'attention aux plus démunis et la lutte contre toute forme d'exclusion) ;
 - une économie faite par l'Homme et pour l'Homme (par un respect du contexte local, social, économique et environnemental) ;
 - une économie plurielle (par l'association des secteurs privés, publics et associatifs, en favorisant l'autonomie de gestion).

Autre Terre asbl

STRATÉGIE

La mission sera réalisée :

- **Par des partenariats** d'Autre Terre avec des associations de base (associations populaires, entreprises autogérées, fédérations ou unions d'associations populaires) ou avec des ONG d'appui ayant la volonté d'être acteurs de leur propre développement et désireux de participer à la promotion d'une économie sociale et solidaire.

Pour Autre Terre, le partenariat est une stratégie pour améliorer la qualité de vie de populations défavorisées et/ou de promouvoir l'économie sociale et solidaire partout dans le monde.

Il implique que le partenaire soit constitué d'une ou plusieurs personnes morales et/ou de plusieurs personnes physiques. Il vise à atteindre des objectifs communs, décidés ensemble, en recherchant pour les mettre en œuvre des moyens existants ou à créer. C'est une relation de collaboration, de partage et d'échanges. Les relations humaines, basées sur la confiance et l'équité, sont privilégiées. Le partenariat doit répondre aux intérêts de chaque partenaire, ceux-ci partageant une vision commune et se fixant des missions complémentaires. Il constitue aussi une dynamique d'apprentissage continu, qui doit être documentée afin d'améliorer les connaissances et pratiques des partenaires.

Dans le cadre du partenariat, chacun a des droits et des devoirs à respecter. Ce processus dynamique s'inscrit dans la durée, indépendamment de celle des projets ou programmes particuliers (qui évolueront selon un cycle de projet défini par ailleurs). Des collaborations et synergies avec d'autres organisations, publiques ou privées, peuvent contribuer à l'atteinte des objectifs du partenariat.

Les principales phases du partenariat sont (voir document sur le partenariat) :

- L'identification dont l'aboutissement est la sélection d'un partenaire
- La formalisation dont l'aboutissement est un accord-cadre
- La mise en œuvre dont l'aboutissement est la réalisation de un ou plusieurs programmes
- L'autonomisation des partenaires dans la gestion de leur organisation

De manière régulière, des évaluations du partenariat sont menées.

- **Par de l'éducation au développement.** Il s'agit de mettre en œuvre, pour différents publics cibles, des activités d'information, de conscientisation et de mobilisation sur la nécessité d'améliorer de façon durable les conditions de vie des populations de la planète et de réduire les inégalités entre celles-ci, et ce principalement grâce à :
 - la promotion des valeurs de l'économie sociale et solidaire (en réponse à la logique dominante qui exclut une grande partie des populations) ;
 - des échanges transversaux et des enrichissements mutuels entre les partenaires et Autre Terre, illustrant ces valeurs par des exemples concrets et valorisant de la sorte leurs savoir-faire.

Les activités développées s'intègrent dans une approche qui privilégie la diversité culturelle, l'égalité des chances pour tous les citoyens, l'égalité des sexes, ainsi qu'un développement équilibré et durable, en réponse aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux que connaît notre planète.

Autre Terre asbl

DOMAINES DE COOPÉRATION

Les activités d'Autre Terre se concrétisent dans quatre champs d'action à savoir, successivement :

- **la connaissance mutuelle et les échanges** : apprendre à se connaître et à échanger entre acteurs du Nord et du Sud (y compris par l'éducation au développement) ;

- **le renforcement mutuel des compétences** : se renforcer mutuellement pour trouver ensemble des stratégies de développement adaptées au Sud et au Nord;

- **le développement de programmes socio-économiques** : s'entraider par des actions menées en commun pour développer des activités économiques et sociales servant de levier pour l'amélioration de la qualité de vie des populations locales ; ce domaine est le cœur du partenariat.

- **le plaidoyer** : organiser des résistances au modèle économique dominant, en développant une force de proposition alternative et des réseaux pour étendre les dynamiques d'économie sociale et solidaire.

Fait à Herstal, le 17 novembre 2006 et approuvé par l'Assemblée Générale

Cette charte sera revue régulièrement au sein d'Autre Terre et adaptée si nécessaire.

Au travers de cette charte, Autre Terre s'engage dans une démarche permanente visant à améliorer sa capacité d'analyse du contexte mondial et à ajuster en conséquence ses stratégies d'action.